



Karim A.A. Khan KC  
Procureur de la Cour pénale internationale

## 21<sup>e</sup> session de l'Assemblée des États parties

Séance plénière

Remarques

*La version prononcée fait foi*

Madame la Présidente Sylvia Fernandez de Gurmendi,  
Président Hofmanski,  
Madame la Présidente du Conseil de direction du Fonds au profit des victimes,  
Excellences,  
Honorables juges,  
Mesdames et messieurs les représentants de la société civile,

Mesdames et Messieurs,

1. Permettez-moi avant toute chose de saluer le rôle et la contribution précieuse de M. Peter Lewis, Greffier de la Cour. La Cour est un lieu de travail exigeant, qui impose de grandes responsabilités. L'exercice de ces responsabilités peut être à la fois solitaire et stimulant et, comme il s'agit du dernier cycle de discussions sur le budget et de la dernière Assemblée des États parties à laquelle le Greffier assistera en cette qualité, je tiens à saluer son incroyable courtoisie, son professionnalisme sans faille et ses efforts incessants pour faire face, d'une manière dont nous pouvons tous être très fiers, à de nombreuses situations complexes et délicates. Son départ sera une perte immense pour la Cour pénale internationale.
2. En août de cette année, j'ai rencontré des hommes, des femmes et des enfants qui vivent depuis près de 20 ans dans le camp de *Kalma*, dans le nord du Darfour. Ma petite délégation et moi-même avons été accueillis par des chants de bienvenue qui nous ont vraiment interpellés et suscité en nous un sentiment profond d'humilité face à ces gens qui ont connu des drames sans précédent, qui ont véritablement placé leurs espoirs et leurs attentes en nous et pour qui la justice n'est pas un vain mot mais une promesse qui sera tenue collectivement.
3. Cet accueil révèle le potentiel de la Cour. Mais, comme je l'ai dit au Conseil de sécurité deux jours plus tard depuis Khartoum, si l'ouverture du procès de M. Abd-Al-Rahman (« M. Ali Kushayb »), le premier procès issu du premier renvoi par le Conseil de sécurité d'une situation devant la CPI, a été un moment très important pour les victimes, nous ne méritons certainement pas les remerciements que nous avons reçus ce jour-là et nous avons tant à faire, tous ensemble, pour respecter nos promesses aux survivants. Elles ne concernent pas uniquement les survivants du camp de *Kalma* ou le Soudan, mais toutes les situations dont la Cour est saisie. Nous sommes investis d'une responsabilité, à la fois morale et juridique, qui nous impose d'agir plus et de faire tout notre possible pour être à la hauteur de leur affection et de leur espérance, que ce soit à *Kalma* ou à *Cox's Bazar*, et la liste est longue.
4. En cette année 2022, je pense que des orientations très claires ont été définies au sein du Bureau du Procureur pour mieux répondre aux espoirs et aux attentes que le Statut de Rome place en nous.

Vers 13 heures, dans la salle Océanie, je présenterai pour la première fois - c'est une nouvelle initiative - le rapport annuel du Bureau, qui sera distribué en version papier ; il sera également disponible en ligne sous forme électronique. Je tiens à rappeler certains des objectifs clés que j'avais fixés il y a une année lors de mon premier discours en tant que Procureur. L'un d'entre eux était de réorganiser le Bureau et d'améliorer la culture de travail ; un autre objectif visait à mettre l'accent sur les crimes sexuels et à caractère sexiste et les crimes commis contre les enfants.

5. J'avais comme premier objectif de rendre le Bureau que j'ai l'honneur de diriger plus agile, plus souple et de faire en sorte, dans la mesure du possible, que nous soyons plus présents sur le terrain afin de favoriser une plus grande proximité avec les personnes victimes de crimes. J'ai souligné la nécessité d'adopter les technologies modernes et j'ai insisté à plusieurs reprises sur la nécessité d'instaurer de nouveaux partenariats, non seulement en tant qu'institution ou avec l'Assemblée des États parties, mais aussi avec les États non parties au Statut, les organisations de la société civile et les institutions internationales, ces partenariats étant essentiels à notre réussite.
6. En ce qui concerne la culture de travail, j'ai le plaisir de vous annoncer que grâce à votre soutien, nous avons aujourd'hui deux procureurs adjoints et nous pouvons nous appuyer sur la nouvelle structure à deux pôles qui a été présentée l'année dernière. Nous avons des substituts du Procureur, des enquêteurs, des analystes, des assistants chargés du soutien aux substituts du Procureur et des chargés de la gestion des dossiers des affaires ensemble dans le même espace physique. Mes adjoints et moi-même avons poursuivi notre politique de la porte ouverte qui nous permet de rencontrer le personnel une fois par semaine, et nous avons également institué des déjeuners mensuels avec différentes équipes.
7. Sur la base du travail effectué par le Groupe d'experts indépendants, mentionné par le Président, et le rapport qui en a découlé, j'ai constitué un groupe *ad hoc* chargé de se pencher sur les questions ayant trait à l'environnement de travail. En décembre dernier, avec l'aimable soutien de la Norvège, nous avons organisé une manifestation parallèle. Cette année, nous avons organisé une assemblée générale au cours de laquelle une version anonymisée du rapport produit par le groupe *ad hoc* a été remise aux membres du personnel. J'ai saisi le mécanisme de contrôle indépendant, le cas échéant. Nous avons traité certaines autres questions par le biais de la performance et, avec le soutien extraordinaire de la conseillère spéciale sur le climat de travail, Mme Purna Sen, avons mis en place un groupe consultatif de membres du personnel et également un nouveau comité intitulé « Mission accomplie? ». Elle ne l'est pas. Nous n'avons pas accompli notre mission, mais je pense que des orientations ont été prises en matière d'engagement avec le personnel qui nous permettront de répondre ensemble à l'aspiration que le Bureau que je dirige soit parmi les lieux de travail les plus stimulants.

8. En ce qui concerne ma promesse de mettre davantage l'accent sur les crimes sexuels et à caractère sexiste et les crimes visant les enfants, je voudrais saluer le travail fantastique des hommes et des femmes du Bureau. Nous avons des conseillers spéciaux qui sont excellents, remarquables et de classe mondiale. Je ne peux pas les nommer tous mais je tiens à saluer en particulier le travail effectué par Madame Véronique Aubert, ma conseillère spéciale sur les crimes commis contre les enfants ou touchant ces derniers, Madame Kim Thuy Seelinger, conseillère spéciale pour les violences sexuelles en période de conflit, mais également Madame Lisa Davis, professeure et conseillère spéciale pour les persécutions liées au genre. Une manifestation parallèle aura lieu demain en présence de Véronique Aubert sur le thème des enfants, à laquelle je participerai, ainsi que mes deux procureurs adjoints. Mercredi, nous lançons pour la première fois un document de politique générale sur les persécutions liées au genre ; nous avançons également dans la rédaction du manuel des opérations, qui était également un élément mentionné dans le rapport des experts indépendants et qui, espérons-le, sera prêt l'année prochaine. Enfin, un nouveau chef a été nommé à la tête de l'Unité dédiée au genre et aux enfants qui est placé sous l'autorité directe d'un Procureur adjoint.
9. En ce qui concerne la promesse de se rendre davantage sur le terrain et de gagner en agilité, je vous annonce que, pour la première fois dans l'histoire de la CPI, j'ai eu l'honneur de présenter deux rapports au Conseil de sécurité au cours de la période considérée, l'un depuis Khartoum et l'autre depuis Tripoli. En outre, mes adjoints et moi-même avons assisté à un certain nombre de réunions de haut niveau avec de nombreux pays de situations, tels que le Venezuela, l'Ukraine, la République centrafricaine, la Guinée, le Nigeria et le Bangladesh ; la liste est longue et l'année prochaine, si Dieu le veut, certains de mes objectifs seront également de me rendre dans l'État de Palestine, en Afghanistan et en République démocratique du Congo.
10. Avec le soutien du Président et du greffier, nous avons entrepris, et ce ne sont pas uniquement des mots, d'être plus présents sur le terrain. J'ai mentionné au Conseil de sécurité qu'au cours de la dernière période considérée, nous avons été présents de manière continue sur le terrain en Libye et dans la région. Nous avons d'ores et déjà mis en place, sous la supervision de la Première ministre Sheikh Hasina et du gouvernement du Bangladesh, des locaux destinés aux entretiens menés par nos enquêteurs à *Cox's Bazaar* qui sont déjà opérationnels et effectivement utilisés. Le Président Zelenskyy a déclaré la semaine dernière avoir accepté la mise en place d'un bureau extérieur ; il a bien voulu désigner Kiev comme lieu d'affectation officiel. J'ai déjà mentionné à plusieurs occasions l'accord du Venezuela et du Soudan pour l'établissement de bureaux extérieurs.
11. Comme l'a mentionné le Président, cette période a été extraordinairement chargée s'agissant de nos missions premières. Deux procès se sont ouverts. Le premier concerne l'affaire *Said*, dans le cadre de la situation en République centrafricaine ; le deuxième, l'affaire Abd-Al-Rahman (« Ali

Kushayb »), qui concerne la situation au Soudan ; une autre affaire, l'affaire Gicheru, relative à des faits d'outrage en lien avec la situation au Kenya, a également été jugée. Une nouvelle situation nous a également été déférée, qui concerne les événements en Ukraine bien sûr où 43 États, un chiffre record, se sont unis pour faire primer le droit. Au cours de cette période, nous avons également répondu aux demandes de sursis à enquêter des Philippines et du Venezuela et soumis aux juges des deux situations des demandes de reprises des enquêtes du Bureau.

12. L'innovation ne se limite pas à la technologie. Pour la première fois depuis la création du Statut de Rome, nous avons demandé aux juges de la Cour d'utiliser les dispositions du Statut autorisant la tenue d'une audience de confirmation des charges en l'absence de l'accusé dans l'affaire Kony. Je considère qu'il s'agit d'un pas important. Il est de notre responsabilité de bâtir des dossiers solides et ensuite d'utiliser toute l'architecture juridique dont nous disposons pour défendre le droit des survivants à obtenir justice. Je conçois l'approche centrée sur les victimes comme celle devant permettre de préserver les témoignages des victimes et de s'assurer dans le même temps que des procédures soient rapidement ouvertes à l'encontre des individus qui sont en fuite, car si les charges sont confirmées par des décisions judiciaires, ils seront jugés directement et sans délai.
13. Des examens préliminaires ont été clôturés. Ils concernent la situation en Colombie, qui a donné lieu à un nouveau mémorandum d'accord, mais aussi la Guinée, où je me suis récemment rendu pour conclure un autre mémorandum d'accord. Ces deux cas montrent que l'instauration de relations et d'une coopération dynamique restent possible en dehors du cadre de l'examen préliminaire. J'ai également élaboré un plan d'action clair en vue de clore la phase d'enquête dans un certain nombre d'autres situations et j'espère faire des annonces à ce sujet d'ici la fin de l'année. J'ai pris contact avec les deux États concernés et nos discussions devraient se poursuivre l'année prochaine. Cette stratégie s'inscrit dans les objectifs que j'ai évoqués avant mon élection, et l'année dernière, à savoir que pour avoir un impact et être plus efficace, le Bureau doit être au plus près de chaque situation et aller plus loin dans la recherche de suspects.
14. Les partenariats sont absolument essentiels à cette fin et chacun doit y prendre sa part. J'ai été ravi d'avoir été, pour la première fois depuis 17 ans, invité au Sommet des chefs d'État de l'Union africaine tenu en février à Addis Abeba, en ma qualité de Procureur de la CPI. J'ai eu de très bons entretiens avec l'ancien président de l'Union africaine, le président Tshisekedi. Au cours de cette période, j'ai également rencontré à deux reprises le président Macky Sall et ai pu m'entretenir à deux reprises avec le président de la Commission de l'Union africaine, M. Moussa Faki, en vue de construire de nouveaux partenariats dynamiques, de montrer que nous ne sommes pas en concurrence mais que nous voulons coopérer, non seulement en ce qui concerne la Guinée ou le mémorandum d'accord que nous avons signé avec la République centrafricaine, mais aussi la

région du Sahel ou la Cour pénale spéciale de la République centrafricaine que le Président a mentionnée.

15. Eurojust en est un autre exemple. Pour la toute première fois, le Bureau du Procureur a rejoint, en tant que participant, l'équipe commune d'enquête sur la situation en Ukraine, sous les auspices d'Eurojust et de six pays. Nous avons procédé de même en Libye avec l'Italie, le Royaume des Pays-Bas, le Royaume-Uni et Europol, et ce nouveau partenariat a déjà porté ses fruits, comme en témoigne le récent transfert de l'Éthiopie vers les tribunaux italiens et néerlandais d'individus impliqués dans la traite d'êtres humains.
16. Nous devons collaborer également avec les États non parties au Statut de Rome. Je me suis rendu à Washington et à New York et, comme je l'ai dit au début, nous devons tendre la main aux États parties au Statut et à ceux qui ne le sont pas. J'ai été ravi que le Greffier se soit également rendu à Washington DC, il y a seulement deux mois de cela. Une délégation bipartisane de sénateurs est venue à la Cour et, il y a quelques semaines, je me suis également entretenu avec des sénateurs issus des rangs des deux principaux partis politiques à Washington DC.
17. Quelle que soit la fracture politique qui divise la classe politique dans le pays ou les dysfonctionnements dans certains domaines des relations internationales, chacun a un rôle à jouer pour être du côté de l'humanité et je pense que cela est très important pour l'avenir.
18. La société civile a un rôle essentiel à jouer et, pour la toute première fois, nous avons élaboré un guide destiné aux organisations de la société civile, que nous avons lancé et produit en collaboration avec Eurojust et le Réseau génocide. Ce guide a été extrêmement bien accueilli par nos collègues de la société civile. Alors que nous avons coutume de nous réunir une fois par an avec elles, j'ai lancé en mai une nouvelle initiative visant à ce que la réunion annuelle avec les organisations de la société civile soit complétée par deux réunions thématiques. La première réunion, qui s'est tenue il y a un mois, était consacrée aux enfants et j'ai été ravi de constater qu'en plus des conseillers spéciaux, des experts du Bureau, de l'Unité dédiée au genre et aux enfants, nous avons également réussi, avec l'aide du Fonds d'affectation spéciale créé en mars et la subvention de l'Union européenne, à faire venir à La Haye 70 représentants de la société civile de Palestine, de Libye, de la situation au Myanmar et d'autres pays.
19. Je suis donc très reconnaissant du soutien qui nous a été apporté à travers le Fonds d'affectation spéciale et la mise à disposition de personnel. Sur le plan des nouvelles technologies, un plan d'action a été élaboré pour nous permettre de passer à l'ère numérique en utilisant des outils adéquats et efficaces. Nous recourons d'ores et déjà à l'intelligence artificielle notamment en ce qui concerne la traduction afin de gagner du temps et de faire avancer les choses plus rapidement. Le moteur a toujours besoin de carburant, mais la constitution du Fonds d'affectation spéciale et les

mises à disposition de personnel que nous avons obtenus sont également nés de la prise de conscience que le moteur du Bureau devait être révisé, qu'il devait être réglé pour nous permettre d'atteindre collectivement l'objectif de justice, qui est notre objectif final. Il a certes besoin de carburant, mais le châssis et le moteur doivent aussi être en état de marche.

20. Madame la Présidente, l'année dernière a suscité une attention peut-être sans précédent en raison de l'engagement en faveur de la lutte contre l'impunité pris par des chefs d'État, des chefs de gouvernement, des acteurs de la société civile, des victimes partout dans le monde dans une myriade de situations différentes. Chaque vie est importante et aucune n'est plus précieuse qu'une autre. Cet engagement commun, les promesses que j'ai évoquées, les promesses faites, les promesses tenues au cours de cette dernière année ne sont pas, avec le plus grand respect, des promesses qui émanent du procureur que je suis, ni du Président de la Cour ou du Greffier. Ce sont des promesses que nous avons faites tous ensemble, mus par la conviction profonde qui est la nôtre que la justice est un droit pour chaque individu, aussi invisible qu'il puisse être pour beaucoup aujourd'hui, aussi impuissant qu'il puisse être aujourd'hui.
21. Tandis que nous constatons un regain d'intérêt pour le crime d'agression à la lumière de la situation en Ukraine, je pense qu'il s'agit d'un moment très important pour se concentrer sur les institutions dont nous disposons réellement, les institutions que vous, la société civile et la Cour, avez construites ensemble. Si nous nous apercevons qu'il existe une lacune dans cette architecture, il est de notre devoir, j'en suis convaincu, d'essayer d'y remédier en s'appuyant sur le Statut de Rome qui a été soigneusement négocié et construit et que nous essayons de financer pour faire valoir les droits des survivants que j'ai mentionnés. Nous ne voulons pas de dilution, nous voulons une consolidation, et à cet égard, je suis prêt et je suis disponible à tout moment pour explorer les moyens permettant de renforcer cette institution dont vous faites tous partie et qui a été collectivement construite afin de répondre aux besoins d'aujourd'hui mais aussi aux exigences de demain.
22. Madame la Présidente, ma dernière remarque est la suivante : les hommes et les femmes du Bureau ont travaillé énormément au cours de cette année ; ils se sont adaptés au changement, ils essaient d'aller de l'avant, ils collaborent avec la société civile, avec les États, avec les organisations internationales, mais nous ne devons pas et vous ne devez pas, dans le cadre des discussions budgétaires en cours, perdre de vue les promesses qui ont été faites et qui ont été tenues. Si l'on se réfère aux déclarations faites dans les capitales de vos chefs d'État, vos chefs de gouvernement, vos ministres des affaires étrangères, nous devons nous assurer que ces promesses se concrétisent, que nous avons été fidèles à nos paroles de soutien au système fondé sur des règles.

23. Si nous ne soutenons pas cette Cour maintenant, il nous faudra faire face à de nombreuses interrogations. Si nous soutenons la Cour maintenant, ce pourrait être le début d'une nouvelle ère bien réelle ; cela signifierait beaucoup pour les hommes, les femmes et les enfants du camp de *Kalma* que j'ai évoqués au début de mon intervention, les réfugiés déplacés partout dans le monde en raison des conflits et des crimes commis, et ceux qui espèrent des lendemains meilleurs que vous pouvez contribuer à bâtir, si vous respectez vous aussi la promesse que vous avez faite de soutenir le système du Statut de Rome. Merci beaucoup.